

Code INSEE : 20008730200036	Décision Modificative	Accusé certifié exécutoire
Etablissement : SYNDICAT MIXTE SIOULE ET MORGE	Année 2022	Département : Puy-de-Dôme
Budget : SYNDICAT DE SIOULE ET MORGE	Page n° 1	Poste Comptable : SERVICE DE GESTION COMPT
		Date de Séance : 17/12/2022

Augmentation de crédit**N° 03****EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION
DU COMITE SYNDICAL****Nombre de conseillers**

en EXERCICE	118
PRESENTS	67
dont VOTANTS	73

L'an deux mil vingt deux , le dix sept décembre, le Comité Syndical de SIOULE ET MORGE, dûment convoqué, s'est réuni en session ORDINAIRE, à SAINT-PARDOUX, sous la présidence de LUC CAILLOUX, Président.

Date de la convocation du Comité Syndical : 08/12/2022

Etaient PRESENTS : 67 DELEGUES

Etaient ABSENTS : 51 DELEGUES

Le Comité Syndical sur décision du Président,
- considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2022 sont insuffisants,
- décide de modifier l'inscription comme suit :

Objet de la DM : **Intégration des travaux en régie dans les immobilisations**

INTITULES DES COMPTES	DEPENSES		RECETTES	
	COMPTES	MONTANTS (€)	COMPTES	MONTANTS (€)
Virement à la section d'investissement	023	43 000,00		
Immobilisations corporelles			722	43 000,00
TOTAUX EGAUX - FONCTIONNEMENT		43 000,00		43 000,00
PG : OPERATIONS FINANCIERES		43 000,00		43 000,00
Virement de la section d'exploitation			021	43 000,00
Réseaux d'adduction d'eau (OSS - 040)	215313	43 000,00		
TOTAUX EGAUX - INVESTISSEMENT		43 000,00		43 000,00

Le Comité Syndical approuve la décision modificative indiquée ci-dessus.

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission à la Préfecture en date du .../.../... et de la publication en date du .../.../...

A SIOULE ET MORGE, le 17/12/2022
Pour extrait conforme,
Le Président

